



VIDE-GRENIERS

DIMANCHE 5 MAI 2024 PLACE du MARCHE du GUEZY

Organisé par le Rotary Club La Baule, vide-greniers dont le bénéfice sera versé:

AUX ŒUVRES HUMANITAIRES DU ROTARY

Réservez votre emplacement en adressant votre bulletin d'inscription (au dos) accompagné d'un chèque de 12 Euros et de la photocopie d'une pièce d'identité avant le 30 avril 2024 à
ROTARY-CLUB de LA BAULE B.P 65208 - 44505 LA BAULE CEDEX.

Nous vous remercions par avance de votre participation, nous vous souhaitons un excellent vide-greniers et nous vous adressons nos cordiales salutations.

ROTARY – CLUB de LA BAULE

B.P 65208 - 44505 LA BAULE CEDEX.

Tel : 07 70 70 40 72

mail : rotaryclublabaule@gmail.com

Association Loi 1901 N° w 4430011728 **District 1510 du Rotary-International - N°10762**

Ne pas jeter sur la voie publique

LE ROTARY AGIT DANS LES DOMAINES DE L'ALPHABETISATION, LES JEUNES ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE, LA FAIM ET LA PAUVRETÉ, LA SANTÉ, L'AUTISME, LA RECHERCHE SUR LES MALADIES DU CERVEAU, LA LUTTE POUR L'ÉRADICATION DE LA POLIO

VIDE-GRENIERS **RÈGLEMENT**

- 1 La location d'un emplacement effectuée avant le **30 avril 2024** le sera au prix de 12 Euros. Cette location d'un emplacement d'environ 6m² (3 m x 2 m) devra être réglée par chèque par l'Exposant à l'ordre du Rotary Club de La Baule envoyé à **Rotary BP 65208 44505 LA BAULE** cedex au moment de son inscription accompagnée obligatoirement d'une photocopie de pièce d'identité. Ce règlement ne pourra être remboursé en cas d'intempéries, d'annulation par l'Exposant ou de son absence.
- 2 Les bulletins d'inscription incomplets ne seront pas pris en compte. Les places seront attribuées en fonction de la chronologie des réponses reçues.
- 3 Le lieu de vente du Vide Greniers se situe à La Baule près de la Gare de Pornichet et son parking.
AVENUE SAINT-GEORGES PLACE du MARCHÉ du GUEZY à LA BAULE.
- 4 Les emplacements de vente seront attribués le dimanche matin 5 mai 2024 à partir de **7 h00**. L'Exposant se conformera scrupuleusement à l'emplacement et à la surface qui lui sera attribuée.
- 5 L'installation se fera de **7 h à 9 h**. La vente au public sera autorisée de **8 h à 18 h**. L'Exposant devra déposer ses déchets dans ou près des poubelles sur place réservées à cet effet et laisser les emplacements parfaitement propres à son départ.
- 6 L'accès éventuel des véhicules seulement pour le **déchargement et le remballage est autorisé** sur l'aire de vente uniquement **avant 8 h 45 et après 18 h**. **Pendant la vente, Les véhicules et remorques** ne sont pas acceptés et **devront être dégagés** ou garés au frais de l'Exposant sur les parkings publics hors de la surface du marché.
- 7 L'Organisateur ne fournira aucun matériel (type barnum, table, chaise, électricité, eau,). Chaque Exposant devra y pourvoir personnellement.
- 8 L'Organisateur se dégage de toute responsabilité liée d'éventuels accidents, vols ou dégradations.
- 9 L'Exposant s'engage à ne présenter à la vente que des objets personnels et usagés autorisés à la vente publique. La vente de boissons, nourritures, chichis ou barbes à papa est exclue.
- 10 Chaque Exposant sera notifié sur un registre de Police, paraphé par l'organisateur. Aucune inscription ne pourra avoir lieu sans réception par l'Organisateur du bulletin d'inscription dûment rempli et signé, accompagné des photocopies des pièces jointes demandées et du règlement par chèque.
- 11 Avant de s'installer sur le stand attribué, chaque Exposant devra venir chercher à son arrivée une autorisation nominative de vente au stand de l'Organisateur, le ROTARY-CLUB DE LA BAULE et devra signer une attestation sur l'honneur de ne pas être inscrit au registre du commerce, de ne pas participer à plus de deux ventes au déballage dans l'année civile et que les marchandises proposées à la vente sont des objets personnels et usagés.
- 12 L'inscription à l'opération « Vide Greniers » du **dimanche 5 mai 2024** implique de facto d'en respecter le règlement.

L'organisateur, le Rotary Club de La Baule

VIDE-GRENIERS

DIMANCHE 5 MAI 2024

PLACE du MARCHE du GUEZY à LA BAULE
BULLETIN D'INSCRIPTION VIDE-GRENIERS

A envoyer avec votre règlement par chèque de 12,00 € par emplacement
avant le 30 avril 2024 à l'ordre de:
ROTARY CLUB de LA BAULE
BP 65208 – 44505 LA BAULE CEDEX

EXPOSANT En lettres Majuscules

NOM : Prénom.....

ADRESSE :
.....

CODE POSTAL : VILLE

E.MAIL :
.....

TELEPHONE : Portable.....

PIECE D'IDENTITE *Photocopie impérativement jointe*

NATURE : NUMÉRO :

DELIVREE LE : PAR :

NATURE DES OBJETS MIS EN VENTE

:
.....
.....

N.B. Le Signataire certifie sur l'honneur ne pas être inscrit au registre du commerce conformément aux dispositions de l'article L.310-2 du code du commerce, ne pas avoir une activité de vente sur les marchés, déclare avoir pris connaissance du règlement de la manifestation, s'engage à le respecter, atteste sur l'honneur de ne pas participer à plus de deux ventes au déballage dans l'année civile et que les marchandises proposées à la vente sont des objets personnels et usagés.

. Une autorisation parentale est obligatoire pour permettre aux exposants mineurs de participer à la manifestation.

DATE/...../2024 **SIGNATURE**